

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

112^e Séance (extraordinaire)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 14 mai 2019 à 18 h, au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

Sont présentes les personnes suivantes :

Madame Roxanne Thibeault, présidente
Monsieur Pier-Olivier Cloutier Boily, commissaire
Madame Andrée Verreault, commissaire
Madame Nathalie Savard, commissaire
Madame Nancy Verreault, vice-présidente
Madame Patricia Brassard, commissaire-parent

Aussi présentes : Madame Christine Fortin, directrice générale et madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe.

1 PRÉLIMINAIRES

1.1 Conformité de la réunion

Constatation est faite à l'effet que la procédure de convocation a été respectée et que la réunion a été régulièrement convoquée.

1.2 Ordre du jour / acceptation

CE190514-01 **Sur la proposition de madame Nathalie Savard, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance.**

2. DÉPÔT DE DOCUMENTS / PRÉSENTATIONS

Aucun

3. OBJETS DE DÉCISIONS

3.1 Réfection des blocs sanitaires au Pavillon de formation en employabilité : choix de l'entrepreneur

Considérant que dans le cadre de la Mesure 50621 « Maintien des bâtiments 2017-2018 », le ministre accordait un budget pour la réfection des blocs sanitaires au Pavillon de formation en employabilité (PFE);

Considérant l'appel d'offres et l'ouverture des soumissions le 3 mai 2019 à 9 heures;

Considérant que trois (3) entreprises ont déposé des offres :

- Construction et rénovation L.P.F. inc.;
- Construction Bon-Air inc.;
- Céxico inc.;

Considérant que l'entreprise Construction et rénovation L.P.F. inc. a déposé la soumission la plus basse, laquelle est conforme;

CE190514-02

Sur la proposition de madame Patricia Brassard, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- de retenir la soumission de l'entreprise « Construction et rénovation L.P.F. inc. » pour la réfection des blocs sanitaires au Pavillon formation employabilité au prix de 121 188.42 \$ \$ (taxes exclues).
- d'autoriser la direction du Service des ressources matérielles à signer le contrat ainsi que tout autre écrit nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

3.2 Ajout d'un système de ventilation à l'école Garnier : choix de l'entrepreneur

Considérant que dans le cadre de la Mesure 50621 « Maintien des bâtiments 2018-2019 », le ministre accordait un budget pour l'ajout d'un système de ventilation à l'école Garnier;

Considérant l'appel d'offres et l'ouverture des soumissions le 30 avril 2019 à 10 heures;

Considérant que deux (2) entreprises ont déposé des offres :

- Construction Bon-Air inc.;
- Ventil-Air inc.;

Considérant que l'entreprise Construction Bon-Air inc. a déposé la soumission la plus basse, laquelle est conforme;

CE190514-03

Sur la proposition de madame Andrée Verreault, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- de retenir la soumission de l'entreprise « Construction Bon-Air inc.» pour l'ajout d'un système de ventilation à l'école Garnier au prix de 244 500.00\$ \$ (taxes exclues).
- d'autoriser la direction du Service des ressources matérielles à signer le contrat ainsi que tout autre écrit nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

4. INFORMATION

Aucune

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE190514-04 Sur la proposition de monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 18 h 07.

Roxanne Thibeault
Présidente

Christine Flaherty
Directrice générale adjointe et secrétaire générale